

**Zeitschrift:** Technique agricole Suisse

**Herausgeber:** Technique agricole Suisse

**Band:** 80 (2018)

**Heft:** 1

**Rubrik:** ASETA

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 05.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# La révision du permis de conduire va trop loin pour l'ASETA

**Avec la révision de la formation à la conduite («Opera-3»), les autorités fédérales veulent que la catégorie «G40» soit remplacée par la «G» et que le cours de conduite soit obligatoire. L'ASETA déclare que cette mesure ne répond pas aux besoins de l'agriculture.**

**Heinz Röthlisberger**



**Le Conseil fédéral veut que le cours soit obligatoire pour tous les conducteurs de tracteurs.** Photo: archives

Le Conseil fédéral a des objectifs ambitieux. Avec la révision de la formation à la conduite, aussi connue sous le terme «Opera 3», il vise à mieux instruire les conducteurs, à améliorer la sécurité routière et à réduire la charge administrative. Le projet de 187 pages mis en consultation jusqu'en octobre dernier prévoit des modifications quant à l'obtention du permis de conduite de tracteur (voir encadré). Il ne devrait y avoir à l'avenir plus qu'une catégorie «G». En d'autres termes, les catégories «G» (30 km/h) et «G40», maintenant en vigueur, n'en formeront plus qu'une, la «G», qui inclura tous les véhicules agricoles, y compris ceux dont la vitesse est limitée à 40 km/h et ceux qui sont spéciaux. Pour avoir un permis valide de cette catégorie, tous les conducteurs devront, après avoir réussi l'examen théorique, suivre un cours (obligatoire) de deux jours qui correspond à l'actuel «G40».

## 30 km/h suffit presque toujours

«La proposition du Conseil fédéral de remplacer la catégorie «G40» par la «G» ne correspond pas aux besoins de

l'agriculture», déclare Aldo Rui, directeur de l'ASETA. Avec cette nouvelle réglementation, les conducteurs de tous les tracteurs, même ceux limités à 30 km/h, devront assister à ce cours, et ils sont nombreux. D'après le registre des autorisations de conduire, quelque 5000 personnes ont passé dans les trois dernières années l'examen théorique pour l'obtention du permis de catégorie «G» (30 km/h). Seuls 20 % d'entre eux ont participé au cours «G40». «On ne peut pas obliger les 80 % restant à faire une formation dont ils n'ont pas besoin», estime Aldo Rui.

Si le cours doit à l'avenir être suivi par tous les conducteurs de tracteurs, cela engendre des frais conséquents pour une famille paysanne qui a plusieurs enfants et/ou employés. Le danger est que l'on risque de rouler sans permis, vu qu'un grand nombre de tracteurs limités à 30 km/h sont encore utilisés dans les exploitations agricoles. Par ailleurs, les tracteurs arboricoles ou vigneronniers ainsi que pour les véhicules agricoles de montagne roulent très fréquemment à 30 km/h.

## Point de vue de l'ASETA

Pour ces raisons, l'ASETA propose un amendement demandant que la catégorie «G» (30 km/h) et la procédure en deux étapes soient maintenues. La catégorie «G» doit servir de base à l'obtention des permis d'élève conducteur et de catégorie «G40».

## Egalement avec une remorque

L'ASETA demande également que les détenteurs du permis d'élèves conducteurs puissent effectuer des courses non accompagnées avec des véhicules agricoles (40 km/h) et une remorque non chargée. Au contraire, le projet émis par les autorités fédérales stipule qu'avec ce permis, on ne puisse conduire que

des véhicules agricoles sans remorque. «Cela ne correspond pas à la réalité», affirme Aldo Rui.

Lors de la consultation qui s'est terminée en octobre 2017, l'ASETA a exprimé son opposition à ce projet sur lequel les autorités fédérales se prononceront définitivement à une date encore indéterminée. ■

## Eléments de la révision

- Un permis d'élève conducteur valable six mois est délivré après la réussite d'un examen théorique (dès 14 ans).
- Un deuxième permis d'élève conducteur est accordé au moment de l'inscription au cours de conduite de tracteur.
- Pour des raisons de sécurité, les détenteurs d'un permis d'élève de catégorie «G» ne peuvent conduire que des véhicules sans remorque et aucun véhicule spécial tant qu'ils n'ont pas suivi le cours obligatoire. Les remorques peuvent être amenées sur le lieu du cours le deuxième jour.
- Tant les tracteurs que les remorques doivent être munis à l'arrière d'une plaque bleue bien visible pendant la durée du cours.
- Un permis de catégorie «G» est délivré au candidat qui a passé l'examen théorique et suivi le cours de conduite de tracteurs avec succès. Il accorde le droit de conduire des chariots de travail et à moteur, des tracteurs limités à 40 km/h pour des courses agricoles ainsi que d'atteler des remorques. Le permis de catégorie «M» (cyclomoteurs) reste inchangé et attribué sans conditions.



## Accident. Quelle suite ?

**«À quoi doit-on prendre garde lors d'un accident, lorsqu'on a affaire avec la police et le ministère public?»** Cette question a fait l'objet d'une conférence tenue à l'AG de la section Saint-Gall, Appenzell et Glaris.

Roman Engeler

La salle du restaurant Rössli de Dietfurt était pleine à craquer lors de la 79<sup>e</sup> assemblée générale de la section Saint-Gall, Appenzell et Glaris, qui s'est déroulée le jour des Rois. Le président Heiri Schmid a souhaité la bienvenue à de nombreux invités et à 106 membres (sur un total de 2200). Les comptes ont été bouclés avec un léger bénéfice. Les activités proposées ont consisté en plusieurs réunions de cercles de machines, diverses excursions et des cours, notamment de transport d'animaux. La section s'est spécialisée dans le contrôle des installations électriques des exploitations agricoles. La gérante Eliane Müller continuera à assurer la gestion administrative du programme très complet de la nouvelle année, qui inclut des événements intéressants, des cours, des tests de pulvérisateurs, des expositions et des excursions.

Le siège du comité resté vacant après le départ de Christian Gross à l'assemblée de l'an passé est maintenant occupé par Köbi Knauss, d'Unterwasser.



Le président de la section Heiri Schmid souhaite la bienvenue à Köbi Knauss au sein du comité. Photo: Roman Engeler

## «Accident et police» : à quoi faut-il veiller?

Les organisateurs ont réussi à inviter l'avocat Stephan Stulz pour donner la traditionnelle conférence de l'après-midi. Fils d'agriculteur et mécanicien en machines agricoles diplômé, ce dernier a effectué ensuite des études d'ingénieur-mécanicien et de droit. Il a prodigué des conseils précieux sur toutes les questions d'accidents, d'enquêtes de police et du ministère public. Stephan Stulz a fait remarquer qu'il valait mieux ne pas entrer trop dans les détails en relatant les faits parce «qu'ils risquent de se muer en inconvenients». La prudence est également de mise en cas d'incertitude ou si les questions paraissent peu claires ou illogiques. «Préparez-vous bien si vous devez vous soumettre à un interrogatoire, lisez attentivement le procès-verbal et apportez-y des corrections si nécessaire», a-t-il encore recommandé. ■



## Désherbage mécanique

**Les exposés et présentations en marge de l'assemblée générale de la section zurichoise de l'ASETA portaient sur le thème du désherbage mécanique à l'heure du numérique.**

Roman Engeler

Trois exposés et une démonstration de machines étaient organisés cette année en marge de l'assemblée générale annuelle de la section zurichoise de l'ASETA, sur le thème du désherbage mécanique à l'heure numérique. Les conférenciers, Marius Frei (guidage GPS), Dominik Müller (guidage par caméra) et Hanspeter Breiter (guidage mécanique par tâteur) ont parlé des avantages et des inconvénients des systèmes actuellement disponibles qu'ils commercialisent ou utilisent eux-mêmes. En plus de la question des coûts, les obstacles relèvent de problèmes de «trous» pour les connexions GPS, de défaut de contrastes pour l'utilisation de caméra et de structures du sol empêchant le fonctionnement des dispositifs purement mécaniques. Par contre, le désherbage mécanique permet de réduire l'usage d'herbicides et, généralement, d'améliorer l'aération du sol.

## Adrian Kuhn au comité

L'assemblée proprement dite a été rondement menée par le président, Urs Wegmann. Il a évoqué les nombreuses activités habituelles de l'année (cours de conduite, contrôles de pulvérisateur et tests de freins) et les actions plus ponctuelles comme le cours de labour et le concours d'adresse pour conducteurs de tracteurs. Les comptes annuels bouclent sur un bénéfice, si bien que les cotisations n'ont pas besoin d'être modifiées, ce d'autant plus que le budget 2018 prévoit un nouvel exercice positif. La section est particulièrement sollicitée par l'organisation de l'assemblée des délégués de la faïtière, en mars prochain.

Adrian Kuhn entre au comité, Stephan Berger reprend la gérance et son prédécesseur, Hans Burri, occupera désormais la place de vice-président. Brigitte Grab a, en outre, démissionné de son poste de trésorière pour pouvoir mieux se consacrer à son exploitation agricole. ■



Adrian Kuhn entre au comité de la section zurichoise.

Photo: Roman Engeler

# Assemblées générales



**Jeudi 18 janvier 2018, 10 h 15**

Casque d'Or, Centre de la Protection Civile in Gollion



## AGRO-ENTREPRENEURS SUISSE

**Vendredi 9 mars, 9 h 30, GVS Agrar, Schaffhouse**



**Mardi 23 janvier 2018, 10 h 30**

Restaurant Eintracht, Kestenholz



**Mardi 30 janvier 2018, 19 h 45**

Restaurant Brandenberg, Zug



**Mercredi 31 janvier 2018, 10 h 30**

Hangar Röthlisberger, Russin



**Mardi 20 février 2018, 9 h 30**

Café de la Gare, Vuadens



**Mercredi 21 février 2018, 20 h**

Restaurant zur alten Brauerei, Thusis



## NW

**Mercredi, 21 février 2018, 20 h**



**Vendredi 23 février 2018, 13 h 15**

Gorgier



## AGRO-ENTREPRENEURS SUISSE

### 1<sup>er</sup> rencontre des agro-entrepreneurs

**Mercredi 31 janvier 2018**

**Agro-Technik Zulliger, Bernstrasse 13 C, 6152 Hüswil**

Avec les journées d'informations des agro-entrepreneurs, nous créons une nouvelle plate-forme d'échange et de communication pour les chefs d'exploitation et leurs collaborateurs. Organisées dans toutes les régions: Suisse centrale, Suisse orientale, et Suisse romande, les journées d'infos sont très avantageuses pour nos membres et leurs collaborateurs. Pour eux, les frais de participation se limitent aux prix des repas. Ces journées permettront aussi à nos sponsors de se faire connaître. Les différents thèmes seront choisis de sorte que les sponsors issus de tous les secteurs aient la possibilité d'intervenir.

Les thèmes abordés en 2018 lors de ces manifestations sont axés sur la circulation routière, la protection phytosanitaire, le sol et les semis. La première de ces journées aura lieu le 31 janvier 2018 dans l'entreprise Agro-Technik Zulliger à Hüswil. On estime que les entrepreneurs de travaux agricoles et leurs collaborateurs passent près d'un tiers de leur temps de travail sur la route, ce qui est pour nous une raison suffisante pour consacrer au thème de la circulation une journée entière ponctuée de discussion et d'exposés passionnantes. Notre objectif sera à la fois de fournir des informations sur les évolutions dans la législation routière et de présenter des solutions pour un transport sûr et financièrement rentable des produits agricoles. Cette manifestation s'adresse aux agro-entrepreneurs, aux agriculteurs et à toutes les personnes intéressées. Les membres d'Agro-entrepreneurs Suisse bénéficieront d'un prix d'entrée avantageux. La journée organisée en Suisse romande aura lieu à une date ultérieure.

**Inscription jusqu'au 22 janvier 2018** avec les données suivantes : nom et prénom du (des) participant(s), avec téléphone et courriel; programme de la journée :

- Accueil et présentation de l'entreprise par Roger Zulliger
- Évolutions de la législation concernant le trafic routier
- Pneumatiques agricoles: qu'y a-t-il de nouveau ?
- Présentation de la remorque à fond mouvant Strautmann « Aperion »
- Camion ou tracteur ? Présentation des avantages et des inconvénients lors de transports agricoles suivie d'un forum de discussion.

### Cours sur les remorques de transport agricole

**Vendredi 26 janvier 2018, dès 8 h 15**

**Serclo Arena, à Oberbipp (BE)**

Prévoyez-vous des investissements dans des remorques de transport ? Aimeriez-vous être sûr que la nouvelle remorque remplit tant les besoins de l'entreprise que les conditions légales à long terme ? Aimeriez-vous vous faire une idée des équipements existants pour les remorques modernes ainsi que leurs avantages et inconvénients ? Dans ce cas, vous devez impérativement suivre ce cours qui s'adresse aux agro-entrepreneurs et collaborateurs intéressés par la technique, chefs d'ateliers, enseignants et conseillers spécialisés en technique agricole.

**Prix:** CHF 295.– pour les membres, CHF 350.– pour les non-membres, dossier de cours et repas de midi inclus.

**Les remorques de transport agricole seront le sujet du cours qui aura lieu à Oberbipp (BE).**





## Soirée technique argovienne : arrimage du chargement

**Mardi 20 mars 2018, de 19 h 30 à 22 h**

**Centre agricole de Liebegg, Gränichen**

Selon la loi sur la circulation routière, le chargement doit être placé de manière à ne mettre personne en danger et à ne pas tomber. Avec les distances longues et les poids de chargement plus lourds, l'agriculture est tenue, comme toute la branche du transport, de respecter cette règle. Lors de la soirée technique argovienne, nous vous donnerons des conseils précieux pour que vous puissiez arrimer facilement et correctement vos marchandises à transporter.

**Responsable du cours:** Hansjörg Furter, Centre agricole de Liebegg. L'inscription n'est pas nécessaire. Le cours est gratuit. La manifestation est ouverte à tous les intéressés.

## Cours de conduite de tracteur pour femmes

**Jeudi 5 avril 2018 ou vendredi 6 avril, de 9 h à 16 h 15**

**Centre agricole de Liebegg, Gränichen**

Obtenir des explications complètes sur un tracteur, le manœuvrer avec ou sans remorque, connaître des outils portés comme la pirouette ou l'andaineur à toupies et les atteler au tracteur sans stress ni contrainte de temps.

**Thèmes abordés:** maniement du tracteur, contrôles importants, manœuvres des tracteurs, des remorques et des outils portés en toute sécurité, situations dangereuses à la ferme, perception et maîtrise du terrain et de la route.

Ce cours s'adresse aux femmes qui désirent approfondir leurs connaissances pratiques des tracteurs. Le permis de circulation de la voiture ou du tracteur est demandé. Des connaissances préalables ne sont pas nécessaires.

**Responsable du cours:** Hansjörg Furter, Centre agricole de Liebegg.

**Prix:** CHF 110.– matériel de cours et repas de midi inclus si le mari, le partenaire ou l'ami est un membre de AVLT; CHF 130.– pour les non-membres.

**Inscription:** jusqu'au 20 mars 2018 au Centre agricole de Liebegg, 5722 Gränichen, secrétariat, 062 855 86 15, kurse@liebegg.ch



## Cours de conduite pour agricultrices et jeunes conducteurs

**Samedi 3 mars 2018, de 9 h 00 à 16 h 30**

**Institut agricole de Grangeneuve, Posieux**

Vous voulez vous familiariser, parfaire vos connaissances dans la technique et les manœuvres avec tracteurs, avec ou sans remorque, et ceci sans stress ni manque de temps... Pour cela, l'Association fribourgeoise pour l'équipement technique de l'agriculture (AFETA) met sur pied un cours de conduite d'une journée qui s'adresse particulièrement aux agricultrices et jeunes conducteurs de véhicules agricoles avec un permis valable (catégorie : B, C, D, F, G).

**Prix:** CHF 110.– pour les épouses et enfants des membres de l'AFETA et CHF 130.– pour les non-membres. Compris dans le cours: inscription, café-croissant, repas de midi, gilet de sécurité.

**Inscription:** tout de suite et jusqu'au 23 février 2018 à l'adresse suivante:  
AFETA, Robert Zurkinden, robert.zurkinden@rega-sense.ch, tél. 079 680 16 68

## La campagne de tests de freins 2018

L'AFETA maintient sa campagne de test de freins pendant l'année 2018. Ces tests sont destinés aux chars et remorques en tout genre, 30 ou 40 km/h, qui tout au long de l'année remplissent leur rôle, dont la maintenance est trop souvent négligée. À l'issue du contrôle, vous disposez d'un diagnostic précis de vos véhicules, établi par un professionnel agréé Agrotec Suisse. Ces tests ont lieu dans l'atelier agréé le plus proche de votre domicile. La liste des ateliers peut être consultée sur [www.agrotecsuisse.ch](http://www.agrotecsuisse.ch).

**Important:** les convois doivent être équipés pour les tests de freins de service hydraulique ou pneumatique.

**Avantage:** l'AFETA prend en charge pour ses membres un montant de 50 francs par essieu sur le prix du test. Pour cela, il vous suffit d'envoyer une copie de la facture à l'adresse suivante:

AFETA/FVLT, Robert Zurkinden, Heitiwil 23, 3186 Düdingen  
Cette offre n'est pas valable pour l'achat de nouveau matériel ou en cas de convocation ultérieure à une expertise.



## Offre de cours actuelle

**Examen théorique de cyclomoteur ou de tracteur:** les cours de préparation à l'examen théorique du permis de conduire des cyclomoteurs ou des tracteurs ont lieu le mercredi après-midi.

Tarifs des cours incluant la plate-forme d'apprentissage en ligne (24 cartes de théorie): CHF 70.– pour les membres et CHF 90.– pour les non-membres. Dates des prochains cours:

mercredi 28 février 2018, à Sursee, de 13 h 15 à 17 h 30;  
mercredi 28 mars à Hochdorf, de 13 h 15 à 17 h 30.

**Examen théorique de scooter ou de voiture:** préparation en ligne pour CHF 29.–

**Cours de base de scooter et moto:** à Büron et à Sursee, CHF 300.– pour les membres et CHF 320.– pour les non-membres.

Dates des prochains cours: cours n° 601 : samedis 10 et 17 mars 2018, de 12 à 16 h:

Cours 603 : samedis 21 et 28 avril 2018, de 13 à 17 h.

**Cours de théorie sur le trafic routier:** à Sursee, Schüpfheim et Hochdorf: CHF 220.– pour les membres et CHF 240.– pour les non-membres.

Dates des prochains cours:

cours n° 402 : 4 soirs, les lundis et mercredis: 19, 21, 26, 28 mars 2018, de 19 à 21 h, à Sursee;

cours n° 403 : 4 soirs, les mardis et mercredis: 22, 23, 29, 30 mai 2018, de 19 à 21 h, à Sursee.

Les cours n'ont lieu que si le nombre de participants est suffisant.

**Offre combinée pour les scootéristes:** plus avantageuse que les prix à l'unité. Apprendre la théorie en ligne/cours de base 1 et 2 (8 leçons)/cours de théorie sur le trafic routier (4 x 2 leçons); CHF 539.– pour les membres, CHF 579.– pour les non-membres.

**Cours de théorie camion:** constitué de 32 leçons réparties par journée sur quatre semaines (un jour de cours par semaine). Le cours est composé de modules et on peut le commencer chaque semaine. Le prochain cours commence le 2 mars 2018 à Lucerne.

**Informations et inscription:** (sous réserve de changements de lieux, de contenus, de prix ou de durée de cours) auto-école de la LVLT, Sennweidstrasse 35, 6276 Hohenrain, tél. 041 467 39 02, fax 041 460 49 01, info@lvlt.ch

## Dates des tests de pulvérisateurs 2018

**12, 13 et 14 mars 2018: tests de pulvérisateurs avec souffleuses**

**15 et 16 ainsi que 19 et 22 mars 2018: tests de pulvérisateurs de grandes cultures**

Les détenteurs de pulvérisateurs qui ne recevront pas d'invitation et qui souhaitent faire contrôler leurs appareils sont priés de nous contacter (info@lvlt.ch ou 041 467 39 02).



## Assemblées de cercles

Il est aussi possible d'assister aux assemblées des autres cercles.

18 janvier 2018, 20 h, Restaurant Rössli, Henau: smart farming (Schwarzenbach, Zuzwil, Zuckenriet)

22 janvier 2018, 20 h 15, Restaurant Sternen, Nesslau: estimation du revenu et son effet sur le fermage (Wattwil, Neu St.Johann, Unterwasser)

22 janvier 2018, 20 h, Restaurant Ochsen, Neuhaus: management des troupeaux, surveillance de la température et de la santé des vaches (Wagen, Schmerikon, Goldingen, Eschenbach)

25 janvier 2018, 20 h, Hotel Post, Sargans: smart farming (Buchs, Sarganserland)

13 février 2018, 20 h, Landgasthof Rössli, Tufertschwil: management des troupeaux, surveillance de la température et de la santé des vaches (Kirchberg, St.Peterzell, Lütisburg, Dietfurt)

## Conférences des assemblées 2018

### Smart farming

Pour optimiser les systèmes de production et l'assurance qualité, on dispose de plus en plus de procédés commandés par capteurs ou automatisés. Outre des bases pour la décision pour le recours à l'homme et à la machine, les technologies de smart farming et leur réseau offrent de nouveaux potentiels dans les domaines suivants:

- rentabilité (réduction des coûts et augmentation de l'efficacité)
- amélioration de la qualité (par ex. moins d'applications d'antibiotiques)
- diminution des émissions (par ex. protection des eaux)
- protection des ressources (par ex. économies d'eau)
- amélioration du bien-être et de la santé de l'animal).

Une recherche fondamentale est nécessaire pour connaître les conditions dans lesquelles ces technologies apportent une plus-value dans l'agriculture et le secteur agro-alimentaire suisses.

**Conférencier: Thomas Anken, Agroscope Tänikon**

### Management des troupeaux: surveillance de la température et de la santé des vaches

Le management de troupeaux inclut la collecte, l'enregistrement et l'analyse de données d'un groupe d'animaux. Il doit aider à atteindre des objectifs réalistes. Des stratégies d'élevage et des choix génétiques sont



fixés en conséquence. L'évaluation des données permet de déceler assez tôt les erreurs éventuelles. Des états des lieux réguliers aident à réduire les pertes dues aux problèmes de troupeaux. L'alimentation et la santé des animaux jouent un rôle central dans le management des troupeaux. Les problèmes de santé se manifestent sou-

vent sous la forme de problèmes de fertilité, d'affection du pis ou de l'onglon. Des données bien documentées peuvent aussi servir de base pour résoudre ce type de problèmes.

**Conférencier: Michael Böhi, Swissgenetics**

### Possibilités de stockage de l'énergie solaire

**Conférencier: Christian Wolf, MBRsolar AG**

### Estimation du revenu et son effet sur le fermage

Évaluation du revenu dans une nouvelle situation en lien avec le fermage

**Conférencier: Walter Appert / Adolf Widmer, LZSG**

## Cours et examens théoriques de permis de tracteur 2018

**Responsable du cours: Hans Popp, Karrersholz 963, 9323 Steinach**

Lieu de cours	1 <sup>er</sup> jour après-midi	2 <sup>e</sup> jour + examen mercredi après-midi
<b>Wittenbach, Oberstufenzentrum</b>	Me 24.01.2018	
<b>Rorschach, Aula Schulh. Burghalde / StVA</b>		28.02.2018
<b>Neu St .Johann, Klostergebäude</b>	Me 07.02.2018	
<b>Kaltbrunn Rest. Löwen / StVA Kaltbrunn</b>		14.03.2018
<b>Niederbüren, Schulh. Probelokal</b>	Me 21.02.2018	
<b>SG-Winkel, Kath. Pfarreiheim, Winkel / StVA</b>		21.03.2018
<b>Salez, Rheinhof</b>	Sa 03.03.2018	
<b>Wangs, Parkhotel / StVA Mels</b>		28.03.2018
<b>Trogen, Rest. Krone</b>	Me 07.03.2018	
<b>Trogen, Rest. Krone / StVA Trogen</b>		04.04.2018
<b>Widnau, Rest. Rosengarten</b>	Sa 17. 03.2018	
<b>Rorschach, Aula Schulh. Burghalde / StVA</b>		18.04.2018
<b>Wangs, Parkhotel</b>	Sa 07.04.2018	
<b>Wangs, Parkhotel / StVA Mels</b>		09.05.2018
<b>Kaltbrunn, Rest. Löwen</b>	Me 11.04.2018	
<b>Kaltbrunn, Rest. Löwen / StVA Kaltbrunn</b>		16.05.2018
<b>Mosnang, Oberstufenzentrum</b>	Me 25.04.2018	
<b>SG-Winkel, Kath. Pfarreiheim, Winkel / StVA</b>		23.05.2018
<b>St. Peterzell, Schulhaus</b>	Me 02.05.2018	
<b>SG-Winkel, Kath. Pfarreiheim, Winkel / StVA</b>		06.06.2018
<b>Salez, Rheinhof</b>	Sa 26.05.2018	
<b>Wangs, Parkhotel / StVA Mels</b>		13.06.2018
<b>Wittenbach, Oberstufenzentrum</b>	Me 30.05.2018	
<b>Rorschach, Aula Schulh. Burghalde / StVA</b>		20.06.2018
<b>Widnau, Rest. Rosengarten</b>	Sa 16.06.2018	
<b>Rorschach, Aula Schulh. Burghalde / StVA</b>		20.06.2018
<b>Niederbüren, Schulh. Probelokal</b>	Sa 23.06.2018	
<b>SG-Winkel, Kath. Pfarreiheim, Winkel / StVA</b>		18.07.2018
<b>Wangs, Parkhotel</b>	Sa 07.07.2018	
<b>Wangs, Parkhotel / StVA Mels</b>		22.08.2018
<b>Kaltbrunn, Rest. Löwen</b>	Me 11.07.2018	
<b>Kaltbrunn, Rest. Löwen / StVA Kaltbrunn</b>		29.08.2018

Trogen, Rest.Krone	Me 15.08.2018	
Trogen, Rest. Krone / SVA Trogen	12.09.2018	
Mosnang, Oberstufenzentrum	Sa 01.09.2018	
SG-Winkel, Kath. Pfarreiheim, Winkel / StVA	19.09.2018	
Wittenbach, Oberstufenzentrum	Mi 05.09.2018	
Rorschach, Aula Schulh. Burghalde / StVA	26.09.2018	
Salez, Rheinhof	Sa 15.09.2018	
Wangs, Parkhotel / StVA Mels	10. 10.2018	
St. Peterzell, Schulhaus	Sa 22.09.2018	
SG-Winkel, Kath. Pfarreiheim, Winkel / StVA	17.10.2018	
Neu St. Johann, Klostergebäude	Sa 29.09.2018	
Kaltbrunn Rest. Löwen / StVA Kaltbrunn	24.10.2018	
Widnau, Rest. Rosengarten	Me 31.10.2018	
Rorschach, Aula Schulh. Burghalde / StVA	28.11.29 18	
Niederbüren, Schulh. Probelokal	Sa 10.11.2018	
SG-Winkel, Kath. Pfarreiheim, Winkel / StVA	05.12.2018	
Kaltbrunn, Rest. Löwen	Me 21.11.2018	
Kaltbrunn, Rest. Löwen / StVA Kaltbrunn	12.12.2018	
Wangs, Parkhotel	Sa 24.11.2018	
Wangs , Parkhotel / StVA Mels	19.12.2018	



## Cours « GPS avec cinématique en temps réel (RTK) »

Vendredi 26 janvier 2018, de 8 h 30 à 12 h Strickhof, Lindau



### À quoi sert un système RTK? Le cours du Strickhof donne des informations à ce sujet.

Ce cours est proposé à tous les agriculteurs qui désirent approfondir leurs connaissances en technique agricole et qui s'intéressent au précision farming. Les participants découvrent le fonctionnement de ces nouveaux systèmes et les différences entre eux. Il est important que lors d'un achat, les agriculteurs ne se fient pas qu'à leur vendeur. Plus ils connaissent les technologies en question, mieux ils parviendront à choisir le système le mieux adapté à leur exploitation.

Contenu :

- utilisation des différents signaux de correction et précisions les concernant
- question de la gratuité du RTK
- disponibilité du signal (pourquoi le RTK a-t-il des défaillances ? Comment les éviter ? Qu'est-ce qui convient le mieux en pratique ?
- interfaces Isobus
- transparence des coûts
- développement et possibilités de la commande de machines automatiques
- saisie et transfert des données au moyen du « smart farming » ainsi que l'établissement d'un réseau.

Prix: CHF 30.–

Inscription: jusqu'au 22 janvier 2018, Charlotte Baumgartner, tél. 058 105 98 22 ou [www.strickhof.ch](http://www.strickhof.ch)

Informations complémentaires: Stephan Berger, tél. 058 105 99 52

## Formation pour le permis G

Les jeunes gens doivent suivre des cours de théorie en vue de l'obtention du permis de conduire de catégorie F/G. L'examen réussi donne le droit de conduire sur la voie publique des véhicules à moteur agricoles dont la vitesse maximale est de 30 km/h.

Pour plus d'informations, consultez le site [www.fahrkurse.ch](http://www.fahrkurse.ch)

### AG

Lieux et dates de cours: Liebegg, 24.02.2018 et 03.03.2018, à 8 h 30; Frick / FiBL, 26.04.2018 et 03.05.2018, à 18 h 30.

Contact: Yvonne Vögeli, Strohlegg 9, 5103 Wildegg, 062 893 20 41, [sektion.ag@agrartechnik.ch](mailto:sektion.ag@agrartechnik.ch) (possibilité d'enregistrement à court terme)

### BL, BS

Lieu et dates de cours: Ebenrain, Sissach, 11.04.2018, 13 h 30, 31.10.2018, 13 h 30; lieu et dates d'examen: MFP Münchenstein, 21.04.2018, 9 h, 17.11.2018.

Contact: Marcel Itin, 076 416 27 13, [marcelitin@gmx.ch](mailto:marcelitin@gmx.ch)

### BE

Contact: Peter Gerber, 031 879 17 45, Hardhof 633, 3054 Schüpfen, [bvlt@bluewin.ch](mailto:bvlt@bluewin.ch)

### FR

Contact: FVLT, Laurent Guisolan, route de Grangeneuve 31, 1725 Posieux, [laurent.guisolan@fr.ch](mailto:laurent.guisolan@fr.ch), 026 305 55 58

### GR

Lieux de cours: Landquart, Ilanz, Thusis, Scuol, Samedan.

Contact: Luzia Föhn, 081 322 26 43, 7302 Landquart, [foehn@ilnet.ch](mailto:foehn@ilnet.ch), [www.svlt.gr.ch](http://www.svlt.gr.ch)

### NE

Contact: M. Bernard Tschanz, chemin du Biolet, 2042 Valangin, [bernardtschanz@net2000.ch](mailto:bernardtschanz@net2000.ch)

### SG, AI, AR, GL

Cours 1, Näfels (Rest. National), 10.02.2018, de 8 h 15 à 12 h 00; Schwanden (STVA), 10.03.2018, de 13 h 30 à 17 h 15.

Cours 2, Schwanden (STVA), 10.02.2018, de 13 h 30 à 17 h 15; 10.03.2018, de 8 h 15 à 12 h.

Contact: Hans Popp, 071 845 12 40, Karrersholz 963, 9323 Steinach, [hanspopp@bluewin.ch](mailto:hanspopp@bluewin.ch)

### SH

Contact: VLT-SH, Geschäftsstelle, Martin Müller, Haldenhof 286, 8213 Neunkirch, 079 656 74 58, [www.vlt-sh.ch](http://www.vlt-sh.ch)

### SO

Lieux de cours: Wallierhof, Riedholz.

Contact: Beat Ochsenbein, 032 614 44 57, [ochsebeis@bluewin.ch](mailto:ochsebeis@bluewin.ch)

### SZ, UR

Contact: Florian Kälin, Geschäftsstelle VLT Schwyz et Uri, 055 412 68 63, 079 689 81 87, [info@glarnernbeef.ch](mailto:info@glarnernbeef.ch)

### TG

Contact: VTL/Landtechnik, Markus Koller, 071 966 22 43, Weierhofstrasse 9, 9542 Münchwilen

### VD

Lieu et date de cours: Oulens-sous-Echallens, mars 2018 et juin 2018

Contact: ASETA-Section vaudoise, Virginie Bugnon, chemin de Bon-Boccard, 1162 Saint-Prex, [v.bugnon@bluewin.ch](mailto:v.bugnon@bluewin.ch)

### ZG

Contact: Beat Betschart, 041 755 11 10, [beatbet@bluewin.ch](mailto:beatbet@bluewin.ch)

### ZH

Lieux et date de cours: Strickhof, Lindau: 24.02.2018, 09.06.2018, 22.09.2018 et 17.11.2018, de 9 h 30 à 15 h 30

Contact: SVLT ZH, Eschikon 21, 058 105 98 22, Postfach, 8315 Lindau, [www.svlt-zh.ch](http://www.svlt-zh.ch)

# Passion agri- et brassicole

Vous vous souvenez certainement de la délicieuse bière qui a arrosé la soirée de l'assemblée des délégues à Stein am Rhein (SH). À moins que vous n'ayez été absent ou ayez un peu forcé sur la mousse. Celle-ci est produite par le brasseur Bruno Gnädinger, agriculteur et président de la section de Schaffhouse depuis 2011, dont les différentes bières spéciales font le bonheur des amateurs depuis 1998. C'est également grâce à lui que la chorale de Ramsen-Buch s'est produite lors de cette AD. Étant comédien amateur, il participe toujours au spectacle de théâtre organisé lors du concert du Nouvel An, pendant le premier week-end de janvier.

Élevant leurs trois enfants avec son épouse Evelyn, il s'occupe d'une exploitation agricole comportant des poules pondeuses, une communauté d'élevage, des grandes cultures (blé, orge, betterave sucrière, colza, tournesol et maïs) et des vignes. Il est assisté par un employé permanent. Par ailleurs, une petite partie du parcours se trouve en Allemagne, mais les 18 000 poules ne semblent pas s'en soucier. La propriété de Bruno Gnädinger est située dans le hameau de Wiesholz, à Ramsen. La commune comprend deux autres quartiers encore plus anciens, Moscou et Pétersbourg, apparus à la suite d'une occupation par des divisions des armées autrichienne, russe et française entre 1798 et 1800. Comme l'explique Bruno Gnädinger, les Russes y avaient alors établi un campement. Moscou et Pétersbourg sont donc toujours accessibles sans visa.

Vers le début des années 2000, l'ancien trésorier Albert Neidhart l'a encouragé à rejoindre le comité de la section de Schaffhouse. « Nous formons encore tous les deux la même communauté d'élevage, qui compte près de trois mille vaches », ajoute-t-il. Pendant ses quatorze années au comité, il en a déjà passées sept au poste de président : la section a toujours été très active et n'hésite pas à organiser des AD. La quasi-totalité des agriculteurs à titre principal en sont membres. Le fonctionnement interne du comité est harmonieux. La collaboration avec les autorités cantonales est également excellente, car « tout le monde se connaît et s'apprécie dans notre petit canton ». Qui plus est, la technique agricole occupe une place importante à Schaffhouse, notamment en ce qui concerne les grandes cultures et la viticulture. Ainsi, des événements de grande envergure se tiennent chaque année : congrès sur la production végétale, démonstrations de machines et essais de pulvériseurs organisés avec GVS et le cercle de machines.

Bruno Gnädinger souhaite à l'ASETA de continuer à poser des choix avisés, qui, selon lui, « reflètent les préoccupations des agriculteurs et enrangent la baisse des effectifs ». ■

Propos recueillis par Dominik Senn



# Les cours ASETA

## Lieux des cours de conduite G40

1260 *Nyon VD	6130 Willisau LU
1315 *La Sarraz VD	6210 Sursee LU
1510 *Moudon VD	6276 Hohenrain LU
1562 *Corcelles-près-Payerne VD	6430 Schwyz SZ
1630 **Bulle FR	6472 Erstfeld UR
1920 *Martigny VS	6702 ***Claro TI
1964 *Conthey VS	7130 Ilanz GR
2208 *Les Hauts-Geneveys NE	7302 Landquart GR
2720 *Tramelan BE	7430 Thusis GR
2852 *Courtételle JU	7524 Zuoz GR
3186 Düdingen FR	7550 Scuol GR
3250 Lyss BE	8180 Bülach ZH
3267 Seedorf BE	8200 Schaffhausen SH
3421 Lyssach BE	8460 Marthalen ZH
3510 Konolfingen BE	8500 Frauenfeld TG
3550 Langnau i. E. BE	8836 Biberbrugg SZ
3770 Zweisimmen BE	8856 Tuggen SZ
3792 Saanen BE	8867 Niederurnen GL
3800 Interlaken BE	8932 Mettmenstetten ZH
3818 Grindelwald BE	9133 Sitterdorf TG
3930 Visp VS	8625 Gossau ZH
4222 Zwingen BL	9436 Balgach SG
4415 Lausen BL	9465 Salez SG
4702 Oensingen SO	9602 Bazenheid SG
5040 Schöftland AG	* en français
5505 Brunegg AG	** en français et en allemand
6056 Kägiswil OW	*** en italien

### Vidéo sur les cours « G40 »

D'autres vidéos de machines et d'équipements agricoles sont disponibles sur le canal YouTube de *Technique Agricole* (seulement en allemand).



De plus amples informations sur les cours sont disponibles sur [www.agrartechnik.ch](http://www.agrartechnik.ch) ou [www.fahrkurse.ch](http://www.fahrkurse.ch), au 056 462 32 00 ou par courriel: [zs@agrartechnik.ch](mailto:zs@agrartechnik.ch)

## Impressum

**80<sup>e</sup> année**  
[www.agrartechnik.ch](http://www.agrartechnik.ch)

### Editeur

Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture (ASETA)  
Werner Salzmann, président  
Aldo Rui, directeur

### Rédaction

Tél.: 056 462 32 00  
Roman Engeler: [roman.engeler@agrartechnik.ch](mailto:roman.engeler@agrartechnik.ch)  
Heinz Röthlisberger:  
[heinz.roethlisberger@agrartechnik.ch](mailto:heinz.roethlisberger@agrartechnik.ch)  
Dominik Senn: [dominik.senn@agrartechnik.ch](mailto:dominik.senn@agrartechnik.ch)  
Ruedi Hunger: [hunger@bluewin.ch](mailto:hunger@bluewin.ch)  
Ruedi Burkhalter: [r.burkhalter@agrartechnik.ch](mailto:r.burkhalter@agrartechnik.ch)

**Abonnements et changements d'adresse**  
Ausserdorfstrasse 31, 5223 Riniken  
Tél.: 056 462 32 00, Fax 056 462 32 01  
[www.agrartechnik.ch](http://www.agrartechnik.ch)

### Directeur de la publication

Roman Engeler, Case postal,  
5223 Riniken (AG)  
Tél.: 079 207 84 29  
[roman.engeler@agrartechnik.ch](mailto:roman.engeler@agrartechnik.ch)

### annonces

Stämpfli AG, Dominik Kittelmann  
Wölflistrasse 1, Case postale, 3001 Berne  
Tél.: 031 300 63 82, [inserate@staempfli.com](mailto:inserate@staempfli.com)  
Alex Reimann, vente d'annonces  
Tél.: 079 607 46 59, [inserate@agrartechnik.ch](mailto:inserate@agrartechnik.ch)

### Tarif des annonces

Tarif valable : 2018  
Rabais pour la parution simultanée dans  
*Schweizer Landtechnik*

### Production et expédition

AVD Goldach AG, Sulzstrasse 10–12,  
9403 Goldach (SG)

### Paraît 11 fois par an

### Prix de l'abonnement

Suisse : CHF 110.– par an (TVA incluse)  
Gratuit pour les membres de l'ASETA  
Étranger : CHF 135.– (TVA exclue)

### Prochain numéro

#### Thème principal: affouragement

#### Impression

Comparaison de différents mélangeurs électriques

#### Marché

Cinq grandes tendances de la technique agricole

#### En savoir plus

Qu'est-ce qu'un convertisseur de couple ?

**L'édition 2/2018 paraîtra le 15 février 2018.**

**Dernier jour pour les ordres d'insertion:**  
2 février 2018